

Les évolutions du petit trafic d'héroïne et de cocaïne en France ■

Michel Gandilhon*, **Emmanuelle Hoareau****

*Chargé d'études au pôle TREND (OFDT)

**Sociologue, coordinatrice associée du site de Marseille (TREND)

Dès sa création en 1999, le dispositif TREND s'est intéressé à la question des petits trafics de drogues, à savoir ceux qui dans la chaîne de l'offre, qui va de la production à la vente de détail, se situent au plus près du consommateur. Cet intérêt originel ne relevait pas d'une préoccupation de type « criminologique » mais d'une volonté d'appréhender au mieux la « disponibilité perçue » et l'« accessibilité » des produits dans les différents sites qui constituaient le réseau. Dans le premier rapport, publié en mars 2000, la disponibilité était définie comme « la présence globale d'une substance dans un espace géographique donné. Cette disponibilité est dite "perçue" dans la mesure où elle est appréciée par les observateurs-sentinelles participant au projet [...] ». L'accessibilité, pour sa part, désignait « le degré d'effort à soutenir par un consommateur moyen, possédant l'argent nécessaire, pour se procurer la substance recherchée. Une substance peut être disponible mais peu accessible. Il existe en effet plusieurs degrés d'accessibilité, lesquels peuvent se mesurer à partir d'éléments comme le temps nécessaire pour accéder à la substance ; lieux ouverts/espaces publics à savoir les rues, les parcs, les gares, etc. ; la plage horaire (jour/nuit, matin/soir) durant laquelle le consommateur peut se procurer la substance ; et l'obligation ou non pour un consommateur, même averti, d'avoir recours à un ou plusieurs intermédiaires pour contacter le vendeur. » [1]. On le voit donc, le concept d'accessibilité recouvre presque complètement la question du petit trafic. À l'observation ethnographique des enquêteurs situés dans l'espace urbain et l'espace festif s'est ajoutée, à partir de l'année 2004, grâce à un partenariat avec l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants), une veille sur les procédures d'interpellation pour usage, usage-revente et trafic d'héroïne et de cocaïne. Ce travail a permis d'appréhender le phénomène avec plus de profon-

deur et de dresser une typologie du petit trafic en fonction des motivations des acteurs [2].

Ce chapitre, centré sur l'offre d'héroïne et de cocaïne, se propose de dresser un état des lieux, fondé sur les données de TREND et de l'OCRTIS, en matière d'évolution du petit trafic ces dix dernières années. Dans une première partie sera décrite la situation qui prévalait en la matière à la fin des années 1990. Une deuxième partie présentera les deux grandes tendances qui marquent les dix dernières années, à savoir le développement ininterrompu des petits trafics de cocaïne et la reprise, après une période de déclin, de l'offre d'héroïne.

LA SITUATION DU PETIT TRAFIC D'HÉROÏNE ET DE COCAÏNE EN FRANCE À LA FIN DES ANNÉES 1990

La création du dispositif TREND, en 1999, intervient à une époque charnière pendant laquelle la configuration des consommations d'héroïne et de cocaïne en France se modifie profondément. On assiste en effet, depuis 1995, au développement quantitatif de la dispensation, jusque-là expérimentale, de méthadone et, en 1996, la mise sur le marché de la buprénorphine haut dosage (Subutex®). Cette politique va avoir pour effet de bouleverser, dans un premier temps au moins¹, le marché du petit trafic d'héroïne.

Le petit trafic d'héroïne en France

L'offre d'héroïne ne s'est véritablement structurée sous la forme de réseaux, petits ou grands, sur l'ensemble du territoire qu'entre la moitié des années 1970 et le début des années 1980. Avant cette période, hormis Marseille et Paris, villes où opéraient des réseaux de micro-trafics relativement organisés, il n'existe pas dans les grandes villes françaises, de véritables structures de deal. Les « plans » sont alors le produit d'arrangements entre amis au gré des voyages des uns et des autres vers l'Asie notamment (voir encadré héroïne).

Offre internationale d'héroïne (1999-2009)

Quand le dispositif TREND est créé à la fin des années 1990, l'Afghanistan est déjà le premier producteur mondial de pavot. À l'époque, ce pays produit environ de 3 000 à 3 500 tonnes par an, lesquelles permettent de fabriquer 300 tonnes d'héroïne [a]. Une dizaine d'années plus tard, et après une période d'effondrement de la production consécutive à la prise du pouvoir des Talibans, la production d'opium a repris de plus belle et se situe dans une fourchette comprise entre 6 000 et 10 000 tonnes à partir desquelles plus de 600 tonnes d'héroïne sont fabriquées. En dix ans donc la production d'héroïne a doublé.

1. Voir le chapitre sur « La transformation des usages de drogues liée à la diffusion de la substitution », p. 10.



À la fin des années 1990, la quasi-totalité de l'héroïne, 90 % environ, saisie en France, provient, via la célèbre route des Balkans, des centres de transformation de l'opium situé en Afghanistan mais surtout au Pakistan et en Turquie, soit 90 % de l'héroïne dont l'origine est connue. Le restant vient d'Asie du Sud-Ouest à savoir la Birmanie (Union du Myanmar), la Thaïlande et le Laos. En 2008, la situation reste à peu près identique à ceci près que l'Afghanistan ne se contente plus de produire le matériau brut à savoir l'opium. Ce pays est devenu aussi le premier producteur d'héroïne au monde avec 370 tonnes en 2008 [b].

[a] Observatoire géopolitique des drogues, *Atlas mondial des drogues*, PUF, 1996.

[b] UNDOC, *Addiction, crime and insurgency, the transnational threat of Afghan opium*, 2009.

Le développement de la demande avec l'essor de l'usage dans les milieux populaires va provoquer, au début des années 1980, en retour une augmentation et une réorganisation de l'offre. L'époque où l'héroïnomanie parisien se déplaçait à Marseille ; le Bordelais en Espagne, ou plus tard le banlieusard dans les centres-ville, pour acheter leur produit de prédilection, se clôt. L'héroïne arrive désormais au contact des consommateurs par le biais de systèmes de petits trafics de mieux en mieux organisés [3]. Cette situation va perdurer jusqu'au milieu des années 1990, époque à laquelle on assiste à une chute significative de l'usage d'héroïne dans les milieux les plus fragilisés socialement. Dans le même temps, la consommation de chlorhydrate de cocaïne, dont les flux de trafic international (voir encadré ci-dessous) se réorientent vers le continent européen, entame son ascension en quittant les milieux « huppés » pour atteindre des populations beaucoup plus hétérogènes socialement. En 1999, le rapport de l'OCRTIS constate la diminution des interpellations pour usage d'héroïne, qui ne représentent plus qu'environ 7 % du total des interpellations pour usage soit la plus faible proportion enregistrée de puis 1975 [4].

L'offre internationale de cocaïne (1999-2009)

Au milieu des années 1990, et contrairement au cas du pavot dont la culture se retrouve sur les quatre continents, le cocaïer demeure l'exclusivité des trois pays andins de l'Amérique latine que sont le Pérou, la Bolivie et la Colombie. À l'époque la division internationale du travail, s'agissant de la production du chlorhydrate de cocaïne, s'établit de la manière suivante : la Bolivie et le Pérou produisent, à partir de la coca, la pâte base de cocaïne (PBC) dont la transformation en chlorhydrate est assurée dans les laboratoires installés en Colombie et contrôlés notamment par les célèbres cartels de Cali et de Medellin. Pendant ces années, la production annuelle totale de cocaïne est estimée dans une fourchette annuelle comprise entre 800 et 1 000 tonnes, dont le quart est intercepté par les services répressifs des différents

pays. Quarante pour cent des saisies sont alors réalisés aux États-Unis, lesquels constituent le premier marché au monde devant l'Europe de l'Ouest. Aujourd'hui, selon les données publiées par l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), la situation en matière de consommation a relativement peu évolué. Les États-Unis demeurent le premier marché devant l'Europe occidentale et orientale, chute du mur de Berlin oblige, et l'Amérique centrale. Cependant, contrairement, à la situation qui prévalait dans les années 1980 et 1990, le marché américain de la cocaïne est en déclin du fait de la stagnation du nombre de consommateurs tandis que le marché européen connaît une expansion importante avec l'augmentation du nombre d'utilisateurs constatée dans les grands pays européens. En termes de production, et malgré les tentatives conjointes des États-Unis d'éradiquer la culture de la coca, la production annuelle de cocaïne, si l'on en croit les statistiques de l'ONUDC, n'est que très légèrement inférieure, 850 tonnes, à celle qui prévalait dans les années 1990. Entre-temps, seule modification tangible dans le processus de production de l'offre de cocaïne, la Colombie, déjà premier pays producteur de cocaïne, est devenue le premier cultivateur de cocaïer (80 000 ha) devant le Pérou (56 100 ha) et la Bolivie (30 500 ha) [a].

[a] UNODC, *Rapport mondial sur les drogues*, résumé analytique, 2009.

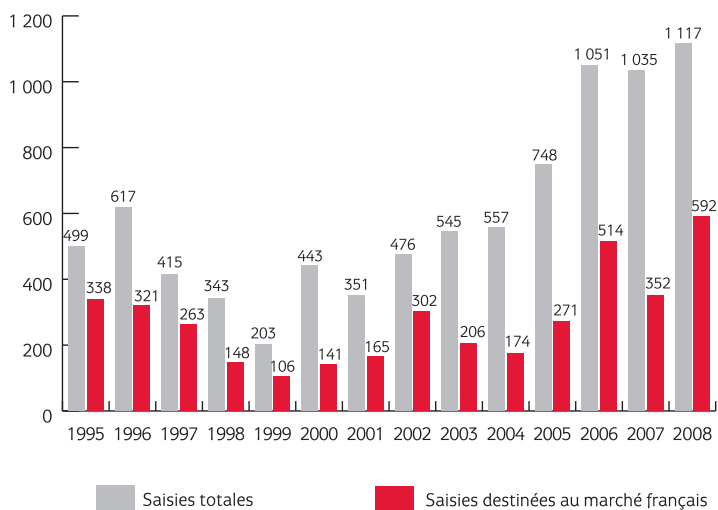
Ces évolutions seront notées et enregistrées dès la première année du dispositif TREND. Les observateurs de l'espace urbain rapportent, en 1999, un processus de disparition du petit trafic d'héroïne des lieux publics et l'apparition, en revanche, notamment à Paris dans les XVIII^e et XIX^e arrondissements et dans les départements limitrophes du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, d'une offre de cocaïne de plus en plus visible et visant un public d'utilisateurs marginalisés : « *Accessible jadis dans les espaces privés connus uniquement des initiés, la cocaïne investit de plus en plus les espaces publics. Sur certains sites, tels que Paris, il n'est plus nécessaire de faire appel à des intermédiaires pour s'en procurer. Les structures de deal sont mieux organisées ; de nouveaux profils de vendeurs sont apparus et la visibilité des petits trafics s'accroît particulièrement dans l'espace public.* » [1]

Parallèlement à ce constat, les observateurs sentinelles de l'époque rapportent une désorganisation des structures de trafic de proximité et des difficultés croissantes des usagers à accéder à l'héroïne. Il semble que le large accès aux produits de substitution a peu à peu rendu le deal de rue moins rentable et favorise un processus de reconversion des vendeurs traditionnels dans la vente de cocaïne. Ce phénomène, à la même époque, transparait dans les statistiques publiées par l'OCRTIS. Entre 1996 et 1999, en effet, les saisies d'héroïne n'ont cessé de chuter en France (voir graphique 1 p. 128) de même que les interpellations pour trafic, international et local d'héroïne, qui diminuent de près de 68 %. En 1999, la part des trafiquants d'héroïne représente 20 % des trafiquants



interpellés contre 24 % en 1998 et plus de 30 % en 1996. Le nombre des usagers-revendeurs interpellés est également en nette diminution avec 1 230 interpellations contre 1 450 en 1998, soit une diminution de 15,7 %. En outre, un examen de l'évolution du nombre de saisies dites par « paliers » confirme la diminution régulière du trafic et notamment du deal de rue mesurable à partir des saisies inférieures à cinq grammes. De 1997 à 1998, celle-ci passent de 2 601 à 1 804 [4].

Graphique 1 - Les saisies en kg d'héroïne en France (1995-2008)



OCRTIS/TREND

À cette époque, les choses se passent comme si héroïne et cocaïne troquaient statut et rôle : la vente de cocaïne passe de l'espace privé vers l'espace public [5] alors que celle d'héroïne suit le chemin inverse².

LA MONTÉE EN PUISSANCE DU PETIT TRAFIC DE COCAÏNE DEPUIS 2000

Le début de la décennie 2000 va confirmer les constats réalisés à la fin des années 1990 avec la poursuite du processus de quasi-disparition du deal

2. C'est le constat réalisé par Alain Labrousse dans le chapitre *Drogues : filières internationales et marché national de l'ouvrage coordonné par Claude Faugeron, Les drogues en France*, publié en 1999 année de création du dispositif TREND. Constat tempéré, néanmoins, par le fait que la moindre visibilité de l'héroïne, le « passage de la rue aux appartements cossus », ne signifie pas forcément la disparition de l'héroïne du paysage des consommations mais peut-être son passage à d'autres catégories sociales moins visibles que les usagers marginalisés. Cette appréciation sera confirmé les années suivantes avec le développement du sniff de rabla (voir les chapitres sur la substitution et les évolutions de l'espace festif techno) au sein de certaines populations de jeunes fréquentant l'espace festif techno.

d'héroïne de l'espace public, à l'exception du nord de la France, de la région lilloise notamment, où persistent des scènes de ventes publiques. Cela est couplé à la perte de son statut de produit central dans la configuration du trafic au profit de la cocaïne. En effet, la configuration classique du trafic de proximité axé sur l'héroïne, ou le cannabis, s'estompe et une configuration « multipolaire » comprenant notamment la cocaïne et la buprénorphine haut dosage (Subutex®) fait peu à peu son apparition. Le petit trafic de rue continue de se contracter au profit de modalités de vente à domicile ou dans des lieux plus discrets. Au fil des ans, l'accessibilité se fait toujours plus difficile du fait de l'absence de scène ouverte et de l'évanescence du petit trafic de rue. Parallèlement à ce processus, les observateurs situés dans l'espace urbain du dispositif TREND rapportent une présence de plus en plus grande de la cocaïne dans le panel des produits consommés par les usagers marginalisés (voir le chapitre sur la cocaïne p. 51) et une visibilité certaine dans la rue sans jamais toutefois que l'on arrive à la situation qui prévalait pour le deal de rue d'héroïne dans les années 1980. Il n'existe pas en effet de scènes ouvertes de la cocaïne, l'essentiel du trafic de proximité dans l'espace public ou semi-public (rue, squat, hall d'immeuble) se réalise le plus souvent de manière indirecte par le biais de rendez-vous pris dans l'espace privé ou semi-privé.

Du deal de cannabis à la cocaïne

Ce deal de proximité est porté de plus en plus par des réseaux organisés qui étaient auparavant spécialisés dans le deal de cannabis. Celui-ci tend en effet à être délaissé au profit de la cocaïne dont le trafic est beaucoup plus lucratif en termes de rentabilité absolue. En effet, chaque gramme de cocaïne vendu au détail permet de dégager une marge d'une trentaine d'euros contre à peine trois euros pour la résine de cannabis.

Prix d'achat au détail et en gros (euros) du gramme de cocaïne et de résine de cannabis

	2008		2006	
	Détail	Gros	Détail	Gros
Cocaïne	60	28,70	65	30
Résine	5	2,20	4	1,60

OCRTIS

Le phénomène est de plus en plus patent dans les quartiers périphériques des grandes métropoles françaises et ne cesse de se renforcer, du fait des routes empruntées par le trafic international, privilégiant de plus en plus l'Afrique de l'Ouest pour accéder au marché européen, qui tendent à se confondre avec celles de la résine de cannabis produite au Maroc. Dans une étude [2], menée



entre 2004 et 2005, dans le cadre d'un partenariat entre TREND et l'OCRTIS, sur des procédures d'interpellation pour usage, usage-revente et trafic de cocaïne, destinée à dresser une typologie du micro-traffic en France, ces réseaux sont catégorisés sous l'appellation « semi-professionnels » et sont définis de la manière suivante :

« Ce sont des réseaux animés par des personnes qui ne sont pas consommatrices de drogues et qui se lancent ou se reconvertissent dans le trafic de cocaïne pour des raisons purement mercantiles. Dans l'esprit, ils sont proches de réseaux impliqués dans un banditisme plus sophistiqué et se caractérisent par une dimension ethnique et/ou familiale prononcée. [...] Ces réseaux peuvent opérer aussi bien dans le contexte "urbain" dans lequel ils sont naturellement implantés de par leur positionnement géographique (zones périurbaines) que dans un contexte festif (boîtes de nuit, discothèques, free parties) [...] ».

L'OCRTIS, dans son dernier rapport annuel [4], portant sur l'année 2008, confirme le processus de reconversion des réseaux de trafiquants de cannabis, petits et gros :

« Depuis le milieu des années 2000, les structures et les acteurs ont changé. Nombre de réseaux précédemment spécialisés dans le trafic de résine de cannabis marocaine ont évolué vers le trafic de cocaïne plus rémunérateur. De nouveaux acteurs du trafic de cocaïne inconnus des services répressifs sont apparus. Ces nouveaux acteurs ont créé, selon les opportunités, des filières d'importation de la cocaïne vers le marché français et notamment vers certaines cités sensibles à partir, soit de l'Afrique de l'ouest (Sénégal, Mali), soit des Antilles (République dominicaine, départements d'outre-mer). Rationalisation extrême, ces réseaux pratiquent le troc, l'échange résine contre cocaïne. »

Dans les milieux festifs proches du courant musical techno, le phénomène du deal organisé de cocaïne devient également plus visible au début des années 2000 notamment dans les teknivals et les free parties. Là aussi, les observateurs de l'espace festif techno rapportent l'émergence d'une « nouvelle » catégorie de dealers, issus des quartiers dits « sensibles » et qualifiés par une fraction de la population des ravers du terme péjoratif de « racailles ». Depuis la raréfaction des grands rassemblements inspirés par la musique techno et le développement de la répression des free parties, il semble que cette offre organisée par des réseaux d'ex-dealers de cannabis reconvertis se déplace en direction de l'espace commercial des bars, des boîtes et des discothèques.

Développement du trafic de « fourmi »

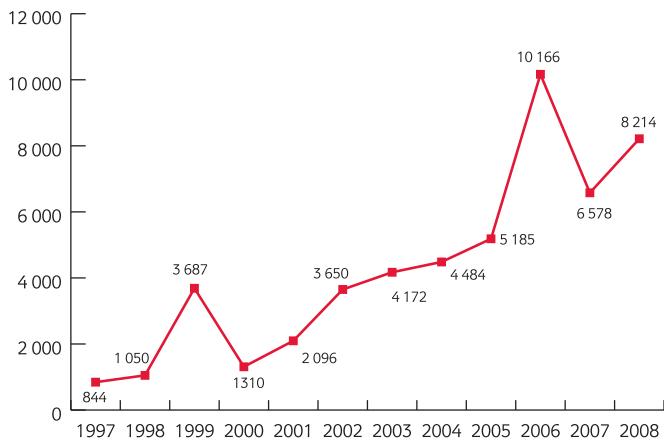
Une autre modalité du trafic de proximité de cocaïne fréquemment mentionnée par les sites du dispositif TREND est celle des réseaux d'usagers-revendeurs. Des usagers se lancent dans le deal, dans un premier temps pour financer leur consommation personnelle à moindre coût, en achetant la cocaïne à un grossiste ou à un semi-grossiste, puis, certains d'entre eux finissent par se professionnaliser en constituant des micro-réseaux comprenant quelques clients.

Ce type de réseaux, du fait de leur modalité d’approvisionnement, a permis de mettre en évidence l’importance des échanges transfrontaliers (voir l’article qui suit ce chapitre), les usagers-revendeurs n’hésitant pas, quand ils n’ont pas de grossistes implantés à proximité, à franchir les frontières nationales pour s’approvisionner en cocaïne voire en héroïne dans les pays jouxtant la France (Belgique, Hollande, Espagne). Il est probable que ce type de réseaux, fondé sur un trafic de fourmis, est majoritaire en France en termes quantitatifs par rapport aux réseaux liés au grand banditisme et aux bandes de dealers professionnalisés.

Ce phénomène de relégation/marginalisation voire de substitution de l’héroïne et de montée en puissance de la cocaïne est visible dans les indicateurs des services répressifs. Depuis la moitié des années 1990, les saisies de cocaïne (voir graphique 2) ne cessent de progresser en France, traduction du phénomène de réorientation du trafic international, consécutif à la baisse de la demande de cocaïne sur le marché nord-américain, en direction du continent européen. En 2006, le cap des 10 tonnes de cocaïne saisies est symboliquement dépassé, donnée à mettre en perspective avec la « petite » douzaine de kilos interceptés en 1975, année marquant pourtant la renaissance encore timide d’un cycle de l’usage en France...

En parallèle, les interpellations d’usagers-revendeurs et de trafiquants locaux, qui témoignent de l’enracinement du deal de cocaïne en France, ne cessent elles aussi d’augmenter. Si pendant les dix années précédant la création du dispositif TREND, les forces de l’ordre interpellaient en moyenne 200 trafiquants locaux et 180 usagers-revendeurs chaque année, entre 1997 et 2007 ce nombre a été multiplié par quatre, pour atteindre 900, pour les trafiquants locaux et par plus de trois (600) pour les usagers-revendeurs (voir graphique 3).

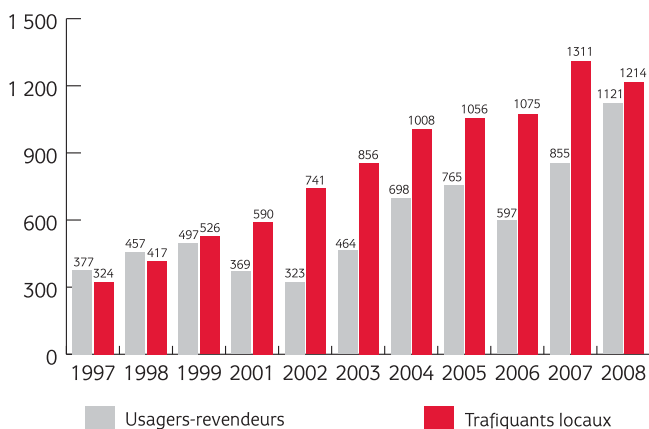
Graphique 2 - Quantités (kg) de cocaïne saisie en France (1987-2008)



OCRIS



Graphique 3 - Nombre d'usagers-revendeurs et de trafiquants locaux de cocaïne interpellés en 1997 et 2008



OCRTIS

VERS UN « RETOUR » DE L'HÉROÏNE ?

Si la tendance, en matière de développement du micro-traffic de cocaïne est univoque depuis la mise en place du dispositif TREND, il n'en va pas de même pour celui d'héroïne. En effet, après des années marquées par un processus de moindre visibilité du deal de cette substance qui dure à peu près jusqu'en 2003, corrélé à d'autres indicateurs montrant une diminution importante des saisies et des interpellations pour usage, usage-revente et trafic, les observateurs, sur certains sites, font état, à partir de cette année, à l'exception de Marseille (voir encadré ci-dessous), d'une disponibilité plus grande couplée à une accessibilité plus aisée.

Marseille : une ville à part ?

La ville de Marseille a toujours entretenu un rapport particulier avec l'héroïne. Du fait de la présence, à la fin des années 1960, de laboratoires de production, transformant la morphine-base en héroïne, dont une partie était destinée au marché local, l'offre s'est structurée sans doute plus rapidement que dans les autres villes de France. Par ailleurs, l'épidémie de consommation d'héroïne s'est développée elle aussi plus rapidement et plus intensément qu'ailleurs, notamment, à partir de la seconde moitié des années 1970, dans les quartiers populaires touchés par les premiers impacts de la crise économique. Ces faits expliquent probablement la spécificité des tendances en matière d'héroïne observées sur ce site, qui semblent plus marquées que dans le reste de la France.

À Marseille, comme ailleurs, à partir de 1996, l'arrivée des produits de substitution et la chute de la demande d'héroïne qui en résulte, incitent les réseaux traditionnels de trafic présents dans les quartiers du centre-ville et de la périphérie (cités) à la reconversion dans la vente de cannabis, de cocaïne, puis d'ecstasy. La disponibilité d'héroïne devient aléatoire, sa qualité également, au gré d'arrivages ponctuels et en quantités restreintes.

Depuis cette date, il semble que les réseaux de trafic d'héroïne tels qu'ils existaient jusqu'à la fin des années 1990 n'existent plus. Dans les quartiers populaires, les événements douloureux, dont l'héroïne est synonyme et sa stigmatisation comme produit de la « déchéance » et de la « honte » sociale, gênent sa réimplantation.

Depuis 2004, chaque année, le « retour » de l'héroïne fait débat au sein des intervenants du champ sans que des tendances claires puissent être dessinées. Les professionnels de l'application de la loi parlent d'un « phénomène résiduel » comparativement à d'autres départements. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône [a], en 2007, il n'y a eu qu'une dizaine d'interpellations d'usagers, contre par exemple 820 dans le département du Nord et 9 interpellations de trafiquants contre 322 dans le Nord [b].

L'absence d'évolution significative en matière de prix depuis 2001 confirmerait que la disponibilité d'héroïne à Marseille aurait peu évolué. Les affirmations d'un « retour » seraient liées à des arrivages ponctuels, lesquels se révèlent dans le temps plutôt erratiques.

S'il est peu probable que Marseille ne soit pas concernée par les évolutions observées sur l'ensemble du territoire national, il semble que les spécificités de ce site entravent un « retour » du produit plus significatif. Cependant, ce constat doit être nuancé. Ainsi, l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes usagers (17-25 ans), inscrits dans des processus de précarisation et d'exclusion sociale donnent une visibilité nouvelle à ce produit. En outre, il ne faut pas sous-estimer le phénomène de l'usage dans les populations insérées, et dans l'espace festif notamment, alimenté par un usage-revente en croissance mais peu observé car concernant des usagers insérés, peu vus par le système répressif et sanitaire. En témoignent la meilleure insertion sociale des trafiquants interpellés – diminution des ressortissants étrangers (- 29 %) et hausse des salariés (+ 24 %) [a] – et le déplacement du trafic des quartiers populaires vers le centre-ville plus hétérogène socialement.

[a] OCRTIS, Rapport 2007.

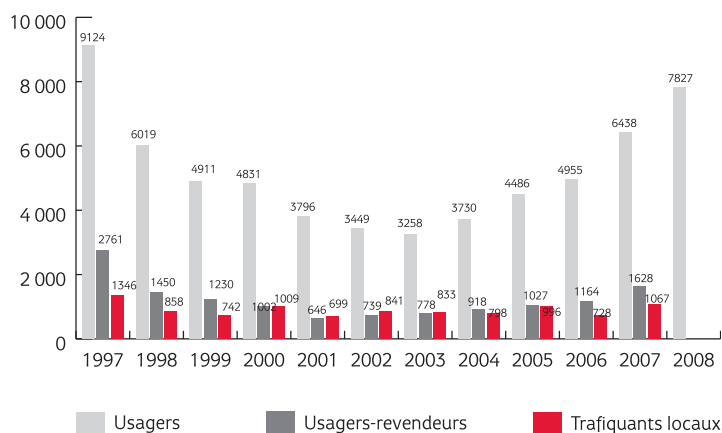
[b] À titre de comparaison, il y a eu 4 944 interpellations pour usage de cannabis et 224 pour usage de cocaïne, 509 pour trafic de cannabis et 186 pour trafic de cocaïne.

Cette disponibilité plus grande est logique compte tenu de l'augmentation de la production d'opium et d'héroïne en Afghanistan depuis 2002 et celle de la demande, liée à la meilleure perception dont bénéficie l'héroïne dans certains publics. Ce phénomène se reflète dans la hausse ininterrompue depuis 2003 du nombre d'usagers interpellés pour usage simple d'héroïne. Alors que le



nombre d'interpellations chutait régulièrement d'année en année depuis 1997 et était tombé à 3 258 en 2003, il remonte nettement à partir de l'année 2004 pour atteindre 7 827 en 2008. Même si on est encore loin des chiffres des années précédant le développement des traitements de substitution – dans la première moitié de la décennie 1990, chaque année en moyenne, 10 à 15 000 personnes étaient interpellées en France pour usage simple – il n'en demeure pas moins, qu'en quatre ans, le nombre d'usagers simples d'héroïne interpellés a été multiplié par deux et demi.

Graphique 4 - Nombre d'usagers, usagers revendeurs, trafiquants locaux d'héroïne interpellés entre 1997 et 2007



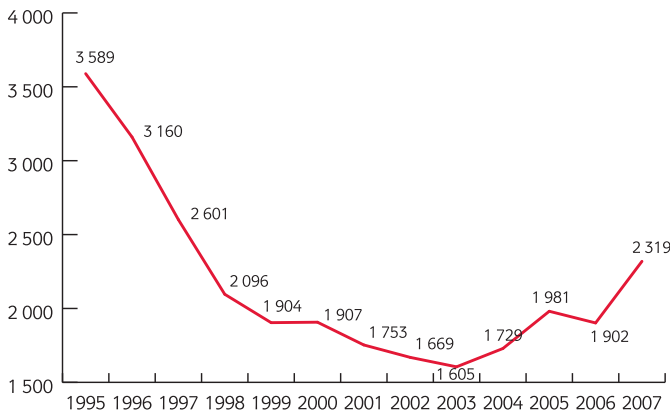
OCRTIS/TREND

Cette augmentation de la disponibilité perçue par les observateurs ne signifie certes pas le grand retour des scènes ouvertes de trafic, même si certaines villes comme Paris rapportent une réactivation des points de vente traditionnels publics de l'héroïne. Elle atteste, en revanche, d'une présence plus diffuse dans l'espace urbain portée, outre la tendance des réseaux semi-professionnalisés dans le cannabis à vendre de l'héroïne, par une multiplication des petites filières de deal avec notamment, à l'instar du processus à l'œuvre pour la cocaïne, le développement du phénomène des trafics de fourmis entre la France et la Hollande et la Belgique, pays de stockage les plus importants de l'héroïne arrivant en Europe occidentale par la route des Balkans. L'étude réalisée en 2004 et 2005 sur les micro-trafics de cocaïne [2] montrait d'ailleurs la présence presque systématique de l'héroïne à la fois au niveau de l'offre proposée par les grossistes et de celle produquée par les petits trafiquants locaux. Un autre élément à prendre

en compte s'agissant de la nouvelle dynamique du petit trafic d'héroïne réside dans son caractère extrêmement rentable tant en termes relatifs avec un taux de marge de 400 % pour chaque gramme acheté en gros et vendu, (10 € en gros et 40 € au détail) qu'absolu, trente euros par gramme vendu.

Quoi qu'il en soit, la recrudescence du deal de proximité est repérable dans les statistiques publiées par l'OCRTIS. Depuis 2003, les saisies d'héroïne inférieures à cinq grammes (voir graphique 5) augmentent dans un contexte où les saisies sur le territoire national connaissent une hausse quasi ininterrompue depuis 2001 (voir graphique 1) et dépassent depuis trois ans la tonne. Depuis six ans, l'augmentation régulière des interpellations d'usagers-revendeurs – de 646 à 1 628 entre 2001 et 2007 – et de trafiquants locaux – de 699 à 1 067 pour la même période – (voir graphique 4), permettent également de penser que le marché de l'héroïne est en forte augmentation.

Graphique 5 - Nombre de saisies d'héroïne inférieures à 5 g



OCRTIS/TREND

Cette recrudescence se nourrit bien entendu du dynamisme retrouvé des réseaux, liés au grand banditisme et aux organisations criminelles internationales (albanaises, turques, italiennes), implantées en France, attirées par un marché à nouveau porteur.

CONCLUSION

Une tendance lourde en matière de petits trafics se dessine en France depuis dix ans, celle qui voit la diffusion des micro-réseaux sur l'ensemble du territoire, urbain, périurbain et rural. Elle est soutenue par le dynamisme des trafics



internationaux d'héroïne et de cocaïne en direction de l'Europe et par une sorte de démocratisation de l'accès au deal du fait de la grande disponibilité des produits, notamment aux frontières du territoire national (Espagne, Belgique, Pays-Bas) et du caractère de plus en plus modique des prix de gros pratiqués pour ces deux substances. Ce phénomène favorise une extrême hétérogénéité du paysage français du trafic où, à côté des réseaux classiques liés au grand banditisme et aux dealers semi-professionnalisés, autrefois spécialisés dans le cannabis, existent une multitude de petits réseaux d'usagers-revendeurs, qui contribuent à l'essor de l'usage de cocaïne et au nouveau dynamisme de celui d'héroïne. S'agissant de cette substance, il apparaît que les tendances à la moindre visibilité voire à l'extinction du petit deal, à la disparition des scènes ouvertes de vente et de consommation constatées à la fin de la décennie 1990 et au tout début des années 2000 font place à une nouvelles réalité marquée, depuis 2004, par un ré-enracinement de l'offre. Ce phénomène s'appuie, outre la hausse de la disponibilité, sur une demande, elle aussi en augmentation, fondée sur une perception modifiée et plus favorable du produit.

Références bibliographiques

[1] *Tendances récentes*, rapport TREND, OFDT, mars 2000.

[2] GANDILHON (M.), « Le petit trafic de cocaïne en France », *Tendances* n° 53, OFDT, 2007.

[3] *Un aperçu de l'histoire de la consommation des drogues sur les dix sites TREND*, *Tendances récentes*, OFDT, juin 2001.

[4] Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), *Usage et trafic des produits stupéfiants*, Nanterre, rapports 1999-2008.

[5] LABROUSSE (A.), *Drogues : filières internationales et marchés nationaux*, in *Les drogues en France, politiques, marché, usages*, sous la direction de Claude Faugeron, Georg éditeur, 1999.